

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## LE CERCLE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1<sup>er</sup> novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir,	Omnibus.
3 — 52 — —	Express.
3 — 32 — —	matin, Express-Poste.
9 — — — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — —	matin, Omnibus.
6 — 43 — —	soir, Omnibus.
9 — 44 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.

8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## REVUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur*, partie non officielle :  
« Le ministre des affaires étrangères a adressé à  
tous les agents diplomatiques de l'Empereur, à la  
date du 27 avril, la circulaire suivante :

« Monsieur, la communication qui a été faite,  
par ordre de S. M. I., au Sénat et au Corps-Légis-  
latif, me dispense de revenir sur les incidents dont  
l'opinion publique s'était préoccupée depuis quel-  
ques semaines et qui ont fait l'objet de mes der-  
nières dépêches. La gravité de la situation est  
devenue extrême, et le dénouement qui s'annonce  
ne serait malheureusement pas celui que de loyaux  
et persévérants efforts s'étaient appliqués à prépa-  
rer. Dans des conjectures aussi sérieuses, c'est un  
grand soulagement pour le gouvernement de l'Em-  
pereur de pouvoir soumettre sans crainte à l'appré-  
ciation de l'Europe la question de savoir à quelle  
puissance incombe la responsabilité des événements.

« Que l'état des choses en Italie fût anormal,  
que le malaise et la sourde agitation qui en résul-  
taient constituassent un danger pour tout le monde,  
que la raison conseillât de conjurer, par une saine  
prévoyance, une crise inévitable : voilà ce que  
l'Angleterre, la Prusse et la Russie ont pensé en  
même temps que la France. L'unanimité des appré-  
hensions a aussitôt créé la conformité des sentiments  
et des démarches. La mission du comte Cowley à  
Vienne, la proposition d'un congrès, émanée de  
Saint-Petersbourg, l'appui prêté par la Prusse à ces  
tentatives d'accommodement, l'empressement de la  
France à adhérer aux combinaisons qui se sont  
succédées jusqu'à la dernière heure ; tous ces actes,  
en un mot, ont été inspirés par un même mobile,  
par le vif et sincère désir de consolider la paix, en  
ne fermant plus les yeux sur une difficulté qui me-  
naçait si évidemment de la troubler.

« Dans cette phase de l'affaire, Monsieur, le  
gouvernement de l'Empereur a eu sa part d'initia-  
tive et d'action ; mais cette part, je tiens à le  
constater, s'est toujours confondue dans une œuvre  
collective. La France a simplement offert son con-  
cours, en qualité de grande puissance européenne,  
pour régler, dans un esprit d'entente et de con-  
fiance, avec les autres cabinets, une question qui

excitait ses sympathies, je ne le dissimule pas, mais  
où elle n'apercevait encore ni des devoirs particu-  
liers à remplir, ni des intérêts pressants à défendre.  
Le jour où le cabinet de Vienne avait promis, par  
des déclarations solennelles, de ne pas commencer  
les hostilités, il avait lui-même paru pressentir  
l'attitude que commanderait infailliblement au gou-  
vernement de l'Empereur toute agression dirigée  
contre le Piémont.

« Une semblable assurance, en donnant à la mé-  
diation des puissances le temps de s'exercer, per-  
mettait d'espérer la prochaine convocation du con-  
grès. En effet, l'Angleterre venait de déterminer,  
avec l'assentiment de la France, de la Prusse et de  
la Russie, les dernières conditions de la réunion de  
cette assemblée où la place que la justice et la raison  
assignaient aux Etats italiens leur était accordée.  
La Sardaigne, de son côté, adhérait au principe du  
désarmement simultané et préalable de toutes les  
puissances qui, depuis quelque temps, avaient  
augmenté leur effectif militaire. A ces présages de  
paix, le cabinet de Vienne oppose tout à coup un  
acte qui, pour le caractériser comme il doit l'être,  
est l'équivalent d'une déclaration de guerre.

« Ainsi l'Autriche détruit isolément, et de parti  
pris, le travail suivi avec tant de patience par  
l'Angleterre, secondé avec tant de loyauté par la  
Russie et la Prusse, facilité avec tant de modération  
par la France. Non-seulement elle ferme à la Sar-  
daigne la porte du congrès, elle la somme, sous  
peine de s'y voir contraint par la force, de met-  
tre bas les armes sans condition aucune et dans le  
délai de trois jours.

« Un formidable appareil de guerre se déploie en  
même temps sur les rives du Tessin, et c'est, à  
vrai dire, au milieu d'une armée en marche, que le  
général en chef autrichien attend la réponse du ca-  
binet de Turin.

« Vous connaissez, Monsieur, l'impression causée  
à Londres, à Berlin et à Saint-Petersbourg par la ré-  
solution si inopportune et si fatale du cabinet de  
Vienne. L'étonnement et le déplaisir des trois puis-  
sances se sont traduits par une protestation dont  
l'opinion publique s'est aujourd'hui rendue l'écho  
dans toutes les parties de l'Europe.

« Si l'Angleterre, la Prusse et la Russie, par la  
démarche qu'elles se sont hâtées d'accomplir, ont

pu dégager pleinement leur responsabilité morale  
et satisfaire aux exigences de leur dignité offensée,  
le gouvernement de l'Empereur, mû d'ailleurs par  
des considérations analogues, avait à marquer da-  
vantage son attitude, et d'autres obligations lui  
étaient imposées. Rien ne modifie la solidarité qui  
s'était établie au début entre nous et les puissances  
médiatrices ; la question demeure au fond la même,  
mais nous avons une trop grande confiance dans les  
dispositions dont ces puissances nous ont fourni  
d'éclatants témoignages, pour douter un seul ins-  
tant qu'elles se méprennent sur le sens de la politi-  
que que d'anciennes traditions et des nécessités im-  
périeuses de position géographique nous indiquent  
si naturellement.

« La France, depuis un demi-siècle, n'a jamais  
prétendu exercer en Italie une influence intéressée,  
et ce n'est pas elle assurément que l'on peut accuser  
d'avoir tenté de réveiller le souvenir de luttes an-  
ciennes et de rivalités historiques. Tout ce qu'elle  
a demandé jusqu'ici, et les traités sont d'accord avec  
ses vœux, c'était que les Etats de la Péninsule vé-  
cussent de leur vie propre et n'eussent dans leurs  
affaires intérieures, comme dans leurs rapports avec  
l'étranger, qu'à compter avec eux-mêmes. Je ne  
sache pas qu'à cet égard on pense à Londres, à  
Berlin et à Saint-Petersbourg d'une autre façon  
qu'à Paris ; quoi qu'il en soit, les circonstances ont  
investi l'Autriche, vis-à-vis les diverses puissances  
de l'Italie, d'une situation jugée unanimement pré-  
pondérante.

« La Sardaigne seule a échappé jusqu'à présent à  
une action qui a altéré, de l'aveu général, dans une  
partie importante de l'Europe, le système d'équi-  
libre qu'on avait voulu y établir. Partout ailleurs,  
ce fait était fort grave ; mais quels que fussent nos  
sentiments intimes, il pouvait nous suffire avec les  
opinions que nous connaissons aux autres cabinets,  
de leur signaler le mal à corriger. Une telle réserve,  
Monsieur, lorsqu'il s'agit de la Sardaigne, devien-  
drait un oubli de nos intérêts les plus essentiels.  
Ce n'est pas la configuration du sol qui couvre de  
ce côté une des frontières de la France : les passa-  
ges des Alpes ne sont pas entre nos mains, et il nous  
importe au plus haut point que la clef en reste à  
Turin, uniquement à Turin. Des considérations  
françaises, mais des considérations également en-

## FEUILLETON

## LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Troisième Partie.

(Suite.)

Les deux amis s'établirent l'un en face de l'autre,  
après avoir renvoyé la carriole et demandé du café à l'au-  
bergiste.

— J'y pense, fit observer le vicomte, vous arrivez sans  
bagages ?

— J'ai tout laissé à Chambéry.

— Vous nous resterez quelque temps cependant, n'est-  
pas ?

— Je l'ignore, l'avenir est si voilé pour moi !

— Ah ! je n'accepte pas de pressentiments fâcheux.  
Mon cher Bénédicte, il faudra forcer vos résolutions et  
sacrifier en ma faveur votre besoin de locomotion.

— Vous m'avez mal compris, cher Alexis, répondit  
l'artiste, si vous pensez qu'une vie de mouvement conti-  
nuel puisse me convenir. C'est, au contraire, le sup-

le plus cruel pour moi. On change de pays, on ne change  
pas de tourment. Rien n'est plus dur que ces relations  
avec des indifférents qui ne vous connaissent pas et qui  
ne se souviennent pas de vous le lendemain. On a tel-  
lement besoin de vivre dans la mémoire des hommes,  
que la mort elle-même s'inscrit en grosses lettres sur les  
tombeaux.

— Si vous êtes fatigué d'errer ainsi, seul dans la foule,  
raison de plus pour que vous nous demeuriez désormais,

— Ne me pressez pas à cet égard. Je serais obligé de  
vous dire que j'ai un secret même vis-à-vis de vous....  
Qu'il me soit permis de rejeter au moins un instant le  
poids de ma pensée. J'ai tant souffert !

— Et moi donc, Bénédicte !

— C'est vrai. Pardonnez à mon égoïsme. J'ai pu souffrir  
du manque de bonheur, tandis que vous, Alexis, vous  
souffrez du bonheur brisé. Que de fois dans vos lettres,  
j'ai suivi, ligne par ligne, ces phases douloureuses de la  
mésintelligence intérieure ; ces querelles qui humilient  
et dégradent, ces explications qui enveniment le mal,  
ces éclats qui scandalisent !... Puis la rupture, la sépara-  
tion, l'éloignement !...

— Ajoutez à cela, pour Mathilde, la perspective de la  
ruine sans remède et le regret qu'elle doit éprouver de  
ses folies.

— Ainsi, dit Bénédicte, toujours le regret ! Chacun

de nous voudrait pouvoir revenir sur la veille. On a obéi  
à un mouvement que dictait le cœur ; on s'est compromis  
par un regard, on s'est perdu par un mot. Une minute  
détruit le plan des années. Vous avez rencontré cette mi-  
nute mortelle quand vous avez uni votre main à celle de  
la vicomtesse ; c'était fini ; et vous sera-t-il jamais pos-  
sible de ressaisir la paix après tant d'orages ? Quant à  
moi....

— Eh bien, mon ami ?

L'artiste s'arrêta, posa ses coudes sur la table et cacha  
son visage entre ses mains amaigries où se dessinaient  
des veines bleues.

Alexis respecta ce silence pesant. Il attendait.

Sans changer d'attitude, Bénédicte reprit ainsi :

— J'ai eu un jour de bonheur, celui où j'arrivai de  
Rome. La vie me semblait si facile ! On m'entourait, on  
me saluait comme un astre nouveau, l'amitié me faisait  
un cortège, mon pinceau était impatient de se poser sur  
la toile... Des circonstances fatales ont tout détruit. Il  
m'a fallu errer parmi les hommes, emportant partout  
l'ennui qui me rongea. Successivement depuis deux  
mois j'ai visité l'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse.  
Tenez, Alexis, pour celui qui va isolé, le monde est un  
sépulcre.

— Vous chargez trop ce tableau, mon ami. Moins  
qu'aucun autre, je n'ai de raison pour vanter la vie avec

ropéennes, tant que le respect des droits et des intérêts légitimes des puissances continueront à servir de règle à leurs rapports réciproques, ces considérations, dis-je, ne permettent pas au gouvernement de l'Empereur d'hésiter sur la conduite qu'il a à tenir quand un Etat aussi considérable que l'Autriche prend envers le Piémont le ton de la menace et se prépare ouvertement à lui dicter des lois. Cette obligation emprunte une gravité nouvelle au refus de l'Autriche de discuter avant d'agir. Nous ne voulons à aucun prix nous trouver en face d'un fait accompli, et c'est ce fait que le gouvernement de l'Empereur est résolu à empêcher. Ce n'est donc pas une attitude offensive, c'est une mesure de défense que nous adoptons en ce moment.

» De vieux souvenirs, la communauté des origines, une récente alliance des maisons souveraines nous unissent à la Sardaigne. Ce sont là des raisons sérieuses de sympathie et que nous apprécions à toute leur valeur, mais qui ne suffiraient peut-être pas à nous décider. Ce qui nous trace sûrement notre voie, c'est l'intérêt permanent et héréditaire de la France, c'est l'impossibilité absolue pour le gouvernement de l'Empereur d'admettre qu'un coup de force établisse au pied des Alpes, contrairement au vœux d'une nation amie et à la volonté de son souverain, un état de choses qui livrerait l'Italie tout entière à une influence étrangère.

» Sa Majesté Impériale, strictement fidèle aux paroles qu'elle a prononcées lorsque le peuple français l'a appelée au trône du chef de sa dynastie, n'est animée d'aucune ambition personnelle, d'aucun désir de conquête. Le temps n'est pas éloigné où l'Empereur a prouvé, dans une crise européenne, que la modération était l'âme de sa politique. Cette modération, à l'heure qu'il est, préside avec la même force à ses desseins, et, tout en sauvegardant les intérêts que la Providence lui a confiés, Sa Majesté ne songe pas, vous pouvez en donner autour de vous l'assurance la plus positive, à séparer ses vues de celles de ses alliés. Loin de là ; son gouvernement, en se référant aux incidents qui ont marqué les négociations des semaines précédentes, nourrit le ferme espoir que le gouvernement de Sa Majesté Britannique continuera à persévérer dans une attitude qui, en unissant par un lien moral la politique des deux pays, permet aux cabinets de Paris et de Londres de s'expliquer sans réserve et de combiner, selon les éventualités, une entente destinée à préserver le continent des effets de la lutte qui peut surgir à l'une de ses extrémités. La Russie, nous en avons la profonde conviction, sera toujours prête à diriger ses efforts vers le même but. Quant à la Prusse, l'esprit tout à la fois impartial et conciliant dont elle a fait preuve dès l'origine de la crise est un sûr garant de ses dispositions à ne rien négliger pour en circonscrire l'explosion.

» Nous souhaitons, d'une façon toute particulière, que les autres puissances qui composent la confédération germanique ne se laissent pas égarer par les souvenirs d'une époque différente. La France ne peut voir qu'avec peine l'agitation qui s'est emparée de quelques Etats de l'Allemagne. Elle ne comprend pas que ce grand pays, d'ordinaire si calme et si patriotiquement imbu du sentiment de sa force, puisse croire sa sécurité menacée par des événements dont le théâtre doit rester éloigné de son territoire. Le gouvernement de l'Empereur veut donc penser que les hommes d'Etat de l'Allemagne reconnaîtront bientôt qu'il dépend en grande partie d'eux-mêmes de

contribuer à limiter l'étendue et la durée d'une guerre que la France, s'il lui faut la soutenir, aura du moins la conscience de n'avoir pas provoquée.

» Je vous invite, Monsieur, à vous inspirer des considérations développées dans cette dépêche dans votre plus prochain entretien avec M... et à lui en laisser copie. Devant la netteté du langage que je vous tiens ici par ordre de l'Empereur, et qui implique, dans la pensée de Sa Majesté, le désir d'offrir aux autres cabinets toutes les garanties possibles pour les amener à une appréciation vraie de la situation et les rassurer, en ce qui les concerne, sur ses conséquences, il m'est difficile de supposer que le gouvernement de... n'accueille pas nos explications avec une confiance égale à celle qui me les a dictées, » Recevez, etc. WALEWSKI. »

Le *Moniteur* publie les dépêches télégraphiques suivantes :

« Turin, le 30 avril, 3 h. 40 m. du soir.

» Les Autrichiens, concentrés à Pavie, sont entrés, hier 29, à 3 heures, sur le territoire piémontais en passant le Gravelone. Dans la nuit, ils ont pénétré à Cussalo (près Vigevano), par le bac d'Abbiate-Grasso.

» Ce matin, 30, ils ont débarqué à Stresa et à Arona (lac Majeur). »

« Turin, le 30 avril, 5 heures 25 m. du soir.

» Le corps d'armée qui a pénétré par le Gravelone comptait 20 bataillons et 8 batteries.

» Les avant-postes étaient à 11 heures 1/2 ce matin, à Vespolate.

» Un corps d'armée plus considérable est en marche de Vigevano sur Mortara. »

Tant de bruits erronés ont couru à propos d'une dernière proposition de médiation faite par l'Angleterre et qu'aurait repoussé la France, qu'il convient de préciser les termes de cette négociation.

Il est certain aujourd'hui que la médiation dont on parle, n'a pas été formellement proposée au gouvernement français par l'Angleterre. Il y a eu seulement des pourparlers entre les cabinets de Paris et de Londres sur les bases d'un arrangement direct entre la France et l'Autriche, bases indiquées déjà par les premières propositions du cabinet britannique. Or, c'est le 28 avril, à 1 heure, pendant que l'on délibérait, non sur la proposition de médiation même, mais sur le désir qu'avait l'Angleterre qu'on s'en occupât, que le gouvernement autrichien ordonnait à ses troupes de passer le Tessin. — Havas.

Nous recevons de Francfort, sous la date du 27 avril, la correspondance suivante :

On a remarqué aujourd'hui un mouvement extraordinaire parmi les députés de la Diète ; on s'attend à chaque instant à une communication importante que M. de Reichberg se prépare à faire au nom de l'Autriche à la Diète.

Il paraît de plus en plus positif que l'Allemagne, en présence des faits qui se déroulent, se classe en deux partis, l'un songeant à se ranger sous la bannière belliqueuse de l'Autriche, et l'autre sous la bannière plus sage et plus prudente de la Prusse.

La Bavière et quatre Etats du sud de l'Allemagne suivent aveuglement, en tout état de cause, la politique du cabinet de Vienne, tandis que tous ceux du nord, à l'exception du Hanovre et de l'Oldenbourg, ne se sépareront jamais de la Prusse qu'ils sont ha-

bitnés à considérer comme leur principal soutien.

Parmi les Etats de la Confédération qui pourraient s'être liés à l'Autriche, par des traités spéciaux d'alliance offensive et défensive, on cite le Hanovre et la Bavière ; ils se seraient engagés à mettre à la disposition de l'empereur d'Autriche, et cela à son premier appel, leurs armées respectives, c'est-à-dire les corps qui pourraient être mobilisés sans amoindrir en rien l'effectif des contingents respectifs que ces deux Etats doivent être prêts à fournir constamment à la Confédération germanique. On prétend que jusqu'à ce jour le cabinet de Dresde a résisté aux démarches faites pour l'entraîner dans cette ligne exceptionnelle ; il importe cependant de reconnaître que les armements se poursuivent en Saxe, avec un redoublement d'activité ; il est tel qu'on est arrivé à penser qu'il s'agit d'y mettre sur le pied de guerre un corps de troupes plus nombreux que celui dont se compose le contingent fédéral saxon. — Havas.

On nous écrit de Saint-Petersbourg, le 23 avril 1859 :

Le *Journal de Saint-Petersbourg* contient un article vif et incisif dans lequel il insiste sur la grave responsabilité dont se chargerait un Etat — il a en vue l'Autriche — qui compromettrait la paix. Dans un moment pareil à celui où nous sommes, il peut être utile, dit ce journal, de faire des observations de ce genre qui paraîtraient superflues et banales dans des temps tout-à-fait pacifiques. Cette feuille défend en même temps la demande de la France d'admettre les Etats italiens au congrès, et dit que cette demande est fondée sur les stipulations du congrès d'Aix-la-Chapelle. — Havas.

Le bruit s'était répandu que Sa Sainteté avait quitté Rome et s'était retirée à Gaëte. Nous sommes en mesure de déclarer que ce bruit est controuvé.

Si nous revenons sur le bruit répandu par des amis officieux de l'Autriche d'une alliance offensive et défensive, conclue entre la France et la Russie, et que nous avons formellement démenti, c'est pour constater que l'ambassadeur de Russie à Londres a assuré à la reine d'Angleterre qu'il n'existait entre la France et la Russie aucun arrangement qui fût de nature à affecter les intérêts de la Grande-Bretagne.

Nous recevons l'analyse sommaire d'une communication faite le 28 avril aux chambres prussiennes par le ministre des affaires étrangères. Son Excellence a annoncé que les événements étaient très-graves ; qu'une dernière tentative en faveur de la paix avait été faite par l'Angleterre, mais qu'on n'avait qu'un très-faible espoir dans le succès.

Le ministre prussien a fait ensuite part à l'assemblée des mesures de précaution prises par le gouvernement, et il a annoncé que trois corps d'armée avaient été mis sur le pied de guerre et que la Diète avait reconnu la nécessité de faire des préparatifs de guerre. La Prusse, a dit en terminant le ministre, ainsi préparée à la défense de tous côtés, suivra, avant tout, le principe que les intérêts de l'Allemagne sont aussi les intérêts la Prusse.

(Le Pays.)

RÉPONSE A L'ULTIMATUM DE L'AUTRICHE.

On ne connaissait pas encore la teneur exacte de la réponse faite par M. le comte de Cavour à l'ultimatum autrichien. Nous publions plus loin le texte

ses épreuves multipliées, mais je crois encore au rayon de soleil qui éclaire soudain un paysage assombri. Le moment où nous sommes m'en fournit une preuve.

— Pauvre Alexis ! vous êtes de ceux qui s'attachent aux illusions. Cependant, je n'étais pas équitable envers le sort, continua Bénédicte. Me voici près de vous... Tout à l'heure je reverrai votre bonne Louise... et enfin je pourrai apercevoir de loin cette famille de Montglars à laquelle j'avais voué tant d'attachement et d'où j'ai été banni si injustement, je puis le dire.

— Vous regrettez bien ces relations, n'est-ce pas ?...

— Oui, je les regrette, pourquoi m'en cacherais-je ? mais ce que je devrais regretter surtout, c'est qu'elles aient existé. On me l'avait affirmé, et j'étais incrédule, il y avait un grave danger pour l'artiste à se trouver en rapports suivis avec des personnes trop au-dessus de sa condition.

— Nul, dit gravement le vicomte, n'est au-dessus d'un artiste éminent.

— Ah ! j'aimais tant cette peinture, qui aujourd'hui me laisse sans inspiration !... J'ai sacrifié l'art, et il m'en a puni.

— Voyons, voyons, s'écria le vicomte avec bonhomie, trêve aux soupçons ! nous travaillerons côte à côte, mon cher Bénédicte ; cela nous consolera de nos peines mutuelles ; vous entreprendrez une œuvre bien soignée, et

moi je reviendrai à mes manuscrits. Est-ce entendu ?

— J'essaierai.

C'était beaucoup d'avoir obtenu cette réponse. Alexis n'insista pas.

Les deux amis se levèrent et gagnèrent la ville, où ils prirent les rues les plus écartées.

Chemin faisant, le vicomte se disait :

— L'amour seul a pu produire tant de ravages dans ce cœur éprouvé. Or cet amour est nécessairement digne de Bénédicte, et c'est Emma qui doit l'inspirer. Jamais je ne croirai que Bénédicte ait porté sur la marquise un regard coupable. Si Félix a été jaloux de notre ami, il s'est trompé. Maintenant, permettrai-je, moi qui ai reconquis mon ancienne influence sur Félix, permettrai-je qu'il continue de repousser l'homme honorable qu'autrefois il recherchait ?... Non, je ne le permettrai pas... Mais aussi, je le sens, la prudence est nécessaire. Rien ne demande plus de ménagements que les préventions.

En arrivant chez lui, la première personne qu'Alexis aperçut, ce fut Louise. Elle demeura stupéfaite, à la vue de Bénédicte.

— Ce n'est pas possible !... Monsieur Arnaud ici !

— Oui, ma Louise, oui, ma petite compagne, c'est un pauvre blessé qui vient à nous. La vie l'a meurtri, et j'espère que nous parviendrons à le guérir.

— Comment se fait-il, mon frère, que vous ne m'avez

pas avertie ?

— J'ai voulu te ménager le plaisir de la surprise.

— C'en est une, en effet, bien agréable. Mais j'étais si loin de m'attendre...

— Il en est toujours ainsi des surprises. Bénédicte a besoin de se retremper auprès de vrais amis ; c'est te dire que je compte sur toi pour lui rendre le plus possible agréable le séjour de cette ville.

— M. Arnaud sait que je partage tous les sentiments de mon frère.

— Ah ! Mademoiselle, on ne m'avait pas trop vanté votre bonté parfaite. Quant au séjour que je ferai à Aix, c'est surtout ici qu'il se passera. J'ai des raisons de la plus haute importance pour désirer que mon arrivée ne soit connue de personne, hors vous et le vicomte.

— Tu entends, Louise ? dit Alexis. Soyez tranquille, mon cher ami ; ma sœur a autant de discrétion que de fermeté ; votre secret entre ses mains ne risque rien.

— Vous pouvez en être certain, Monsieur, dit la jeune fille.

— Et, ajouta M. d'Orban, pour vous cacher, notre maison est merveilleusement disposée.

Il ouvrit une petite porte dissimulée par la boiserie.

— Venez, dit-il, nous allons procéder à votre installation.

(La suite au prochain numéro.)

authentique de cette réponse qui, sur le point important, est conforme à la version déjà publiée par le *Morning-Herald*. M. le comte de Cavour déclare que la Sardaigne ayant accepté le principe du désarmement général, tel qu'il était posé par les grandes puissances, il n'avait point d'autres explications à donner. — Charles Bousquet.

« Turin, 26 avril.

» Monsieur le comte,

» Le baron de Kellersberg m'a remis, le 23 du courant, à cinq heures et demie du soir, la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser, le 19 de ce mois, pour me mander, au nom du gouvernement impérial, de répondre par un *oui* ou par un *non* à l'invitation qui nous est faite de réduire l'armée sur le pied de paix et de licencier les corps formés de volontaires italiens, en ajoutant que si, au bout de trois jours, Votre Excellence ne recevait pas de réponse, ou si la réponse qui lui serait faite n'était pas complètement satisfaisante, S. M. l'empereur d'Autriche était décidé à avoir recours aux armes, pour nous imposer par la force les mesures qui forment l'objet de sa communication.

» La question du désarmement de la Sardaigne, qui constitue le fond de la demande que Votre Excellence m'adresse, a été l'objet de nombreuses négociations entre les grandes puissances et le gouvernement de Sa Majesté. Ces négociations ont abouti à une proposition formulée par l'Angleterre, à laquelle ont adhéré la France, la Prusse et la Russie.

» La Sardaigne l'a acceptée sans réserve ni arrière-pensée. Comme Votre Excellence ne peut ignorer ni la proposition de l'Angleterre ni la réponse de la Sardaigne, je ne saurais rien ajouter pour faire connaître les intentions du gouvernement du roi à l'égard des difficultés qui s'opposaient à la réunion du congrès.

» La conduite de la Sardaigne, dans cette circonstance, a été appréciée par l'Europe. Quelles que puissent être les conséquences qu'elle amène, le roi, mon auguste maître, est convaincu que la responsabilité en tombera sur ceux qui ont armé les premiers, qui ont refusé les propositions formulées par une grande puissance, et reconnues justes et raisonnables par les autres, et qui maintenant y substituent une sommation menaçante.

» Je saisis cette occasion, etc.

» Signé, C. CAVOUR. »

Cette réponse a été remise le 26 à l'envoyé autrichien, à cinq heures et demie du soir.

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 28 avril. — Les nouvelles de Rome sont du 26. Le jour de Pâques, après la bénédiction du pape au peuple et aux troupes françaises et pontificales, des groupes saluèrent le général de Goyon et le duc de Grammont, aux cris de : *Vive la France! vive l'Empereur! vive l'Italie!* Le lendemain, au soir, les mêmes cris se sont renouvelés devant le palais de l'ambassade française.

Berlin, 28 avril (deux heures de l'après-midi).

Dans la séance de la chambre des députés d'aujourd'hui, le ministre des affaires étrangères s'est exprimé de la manière suivante sur l'état des affaires extérieures :

Les événements, a dit le ministre, sont excessivement graves. Les difficultés qui se sont élevées entre l'Autriche, d'une part, et la France et le Piémont, d'autre part, sont arrivées à un tel point qu'à chaque moment la guerre peut éclater. L'Angleterre a fait une dernière tentative en faveur de la paix, mais l'espoir d'un succès est très-faible.

Dans cet état de chose, le ministre ne peut pas faire des communications détaillées. Il porte seulement à la connaissance de la chambre les mesures qui ont été prises en attendant. Trois corps d'armée prussiens ont été mis sur le pied de guerre et la diète de Francfort a déclaré la nécessité de faire des préparatifs de guerre. Outre la sécurité de la Prusse, le gouvernement veille aussi sur celle de l'Allemagne, et d'autant plus que d'autres grandes puissances allemandes se trouvent à la veille d'une guerre. La *Kriegsbereitschaft* déclarée par la Diète est, suivant le caractère qui distingue cette assemblée, essentiellement défensive. La Prusse, en commun avec ses alliés allemands, ainsi préparée à la défense de tous côtés, suivra avant tout le principe que les intérêts de l'Allemagne sont aussi les intérêts de la Prusse.

Marseille, le 29 avril. — Les dernières nouvelles de Naples, reçues par le paquebot, annoncent une baisse de 4 fr. à la Bourse de cette ville, par suite des bruits de guerre.

Vienne, 29 avril. — Le manifeste que l'Empereur d'Autriche a adressé à toutes les populations de son empire, commence par ces mots :

« J'ai donné l'ordre à ma fidèle et brave armée

de mettre un terme aux attaques qu'un Etat limitrophe, la Sardaigne, exerce au plus haut degré depuis plusieurs années contre les droits incontestables de ma couronne et contre l'intégrité de l'Empire qui m'a été confié par la Providence Divine. »

Dans la suite du manifeste, il est dit, que malgré les intentions conciliantes et la générosité dont l'Autriche avait fait preuve pendant 10 années, l'hostilité du Piémont n'avait fait qu'augmenter; qu'elle s'est produite notamment dans les derniers temps par une extrême agitation ainsi que par une propagande révolutionnaire.

Le manifeste mentionne les efforts de la diplomatie afin d'arriver à un arrangement, en ajoutant que le refus du Piémont d'adhérer au désarmement avait rendu nécessaire de recourir aux armes.

Le manifeste parle des horreurs de la guerre; mais dit-il, le cœur du monarque doit se taire en présence de l'honneur et du devoir, surtout lorsque l'ennemi armé est sur la frontière réuni aux partis subversifs dont les projets ne sont autres que de s'approprier les Etats de l'Autriche en Italie; surtout lorsque le souverain de la France, se mêlant sous de vains prétextes des affaires de la Péninsule italienne, fait marcher ses troupes au secours de notre ennemi et que déjà plusieurs détachements de son armée ont franchi les frontières de la Sardaigne.

Après un chaleureux appel au patriotisme de l'Autriche, le manifeste finit par ces mots : « Nous espérons ne pas rester isolé dans cette lutte. Le sol sur lequel nous combattons est aussi abreuvé par le sang des peuples frères de l'Allemagne; il a été conquis comme un de ses remparts et a été maintenu comme tel jusqu'à ce jour. »

« C'est sur ce terrain que les ennemis les plus dangereux de l'Allemagne ont toujours commencé leurs tentatives, afin d'arriver à la destruction de sa force intérieure. »

« Le sentiment d'un tel danger existe encore aujourd'hui dans toutes les contrées de l'Allemagne, d'une frontière à l'autre. En vous énumérant ces dangers communs, je parle comme prince de la Confédération germanique et je vous rappelle les jours glorieux, où l'Europe a dû sa délivrance à l'élan enthousiaste de l'Allemagne. Avec l'aide de Dieu, marchons pour la patrie ! » — Havas.

Berne, le 30 avril. — On annonce que les hostilités ont commencé hier soir.

Les Autrichiens ont franchi la frontière piémontaise à 4 heures de l'après-midi.

Le colonel Ziegler, qui commande la division à Genève a mis immédiatement sur pied un bataillon ainsi qu'une compagnie de carabiniers.

Turin, le 30 avril, 9 heures du matin. — Le bulletin officiel de Turin publie les nouvelles suivantes.

Les Autrichiens ont passé hier soir le Tessin; pendant la nuit, ils n'ont fait aucun mouvement en avant sur le territoire sarde.

La division Bonat est arrivée ce matin à Turin.

Les Français continuent à arriver à Gênes, ainsi qu'à Soze, par le mont Genève.

Hier soir, le roi, accompagné du maréchal Canrobert et du général Niel, a visité la ligne de la Doire.

Londres, le 30 avril. — Le *Morning-Herald*, dans un article semi-officiel, dément l'existence du traité d'alliance avec la Russie, dont on avait parlé.

Marseille, 29 avril. — Les dernières nouvelles de Rome sont confirmées : On assure que 8,000 Autrichiens ont débarqué à Ancône.

Sept personnes, arrêtées à Rome le 24 et le 25 avril, pour démonstrations, ont été mises en liberté le 26, sur la demande du général de Goyon.

Ce général a publié un ordre du jour, dans lequel il désapprouve toute manifestation même pacifique, en rappelant que les attroupements sont défendus. Le général de Goyon ajoute, qu'envoyé par l'Empereur, afin d'appuyer le gouvernement du très-vénéré souverain pontife, il prie les Romains de lui rendre sa tâche facile. Cet ordre du jour, dont le sens est garanti par les voyageurs, a été inséré dans le journal officiel de Rome.

Turin, le 30 avril. — Une proclamation du roi Victor-Emmanuel, dont voici l'analyse détaillée, a été affichée aujourd'hui à Turin, ainsi que dans les provinces du royaume :

L'Autriche, qui proteste de son amour pour la paix, nous attaque, en refusant de se soumettre à un congrès européen; elle viole les promesses faites à l'Angleterre; elle nous demande de diminuer notre armée et d'abandonner ces braves volontaires accourus de tous les côtés de l'Italie pour défendre le drapeau sacré de l'indépendance italienne. Je confie le soin du gouvernement à mon bien-aimé cousin, et je reprends l'épée.

A côté de nos soldats, combattent, pour la liberté et la justice, les vaillantes troupes de l'empereur Napoléon, mon généreux allié. Peuples d'Ita-

lie ! l'Autriche attaque le Piémont, parce qu'il a soutenu la cause de la patrie commune, dans les conseils de l'Europe, et qu'il n'a pas été insensible à vos cris de douleur. L'Autriche brise maintenant ouvertement les traités qu'elle n'a jamais respectés. Aujourd'hui, en droit, la nation italienne est libre, et je puis accomplir consciencieusement le vœu que j'ai fait sur le tombeau de mon auguste père.

Ayons confiance dans la Providence, dans notre union, dans la valeur des soldats italiens, dans l'alliance de la noble nation française. Confions-nous à la justice de l'opinion publique. Je n'ai d'autre ambition que celle d'être le premier soldat de l'indépendance italienne.

*Vive l'Italie!*

Cette proclamation signée de Victor-Emmanuel est contresignée du comte Cavour.

Berne, 30 avril. — Les Autrichiens ont occupé hier Intra-Palanza, situé sur le lac Majeur. Ils ont coupé les fils télégraphiques se reliant au réseau suisse.

Les hostilités ont commencé dans la province de Novare.

Berne, 30 avril. — Les Autrichiens ont pris plusieurs barques sardes sur le lac Majeur; ils ont occupé Aroa.

Vienne, 30 avril. — L'ambassade de France dément formellement les bruits relatifs à une alliance quelconque.

Le bruit court qu'un engagement a eu lieu sur le lac Majeur entre la flotille piémontaise et la flotille autrichienne.

Vienne, 30 avril. — Le bruit court, depuis hier, qu'un combat acharné a été livré près de Mortara. On attend ici l'arrivée du grand-duc de Toscane.

Vienne, le 1<sup>er</sup> mai. — La *Gazette de Vienne* dément les bruits de combats qui auraient déjà été livrés; elle publie une proclamation du général Giulay aux Piémontais.

Turin, 30 avril. — La chambre des députés a été prorogée aujourd'hui.

Amnistie générale est accordée aux condamnés politiques.

Aujourd'hui, jour de fête, les troupes françaises, pêle-mêle avec la garde nationale et les habitants de la capitale, parcourent les rues de Turin, en criant : *Vive la France! vive l'Italie!*

Le général Ulloa est arrivé à Florence.

Le Maire de Livourne a déclaré, dans une proclamation, que la Toscane sera gouvernée provisoirement par un commissaire piémontais, pendant la guerre, tout en conservant son autonomie.

Un bulletin officiel annonce que les Autrichiens sont concentrés à Pavie. De grosses colonnes marchent sur Martra.

Le général Mac-Mahon est arrivé à Gênes. Des troupes ont quitté Gênes, se rendant à Alexandrie.

Massa et Carrare sont menacées par les troupes du duc de Modène. Le gouvernement piémontais a envoyé des forces militaires pour protéger et maintenir la tranquillité publique.

Turin, le 1<sup>er</sup> mai. — Les nouvelles suivantes sont extraites du *Bulletin officiel*, à la date d'aujourd'hui :

Le roi, accompagné de son état-major, est parti ce matin pour prendre le commandement de l'armée.

Hier soir, les Autrichiens ont occupé Novare; ils s'avancent sur Verceil. — Havas.

#### FAITS DIVERS.

La 26<sup>e</sup> session du Congrès scientifique de France aura lieu, cette année, à Limoges, le 22 septembre. Les sciences physiques, l'agriculture et le commerce, la médecine, l'histoire, l'archéologie, la littérature, tels seront les sujets d'étude et de discussion du Congrès, qui formera autant de sections correspondantes. On s'y occupera tout spécialement des célèbres émaux de Limoges et des autres œuvres des vieux artistes limousins.

— Une commission vient d'être instituée dans les principaux ports de l'Empire, par M. le ministre de l'Algérie et des colonies, à l'effet de procéder à la visite des navires destinés au transport des immigrants dans les colonies françaises, conformément aux prescriptions du décret du 27 mars 1852. Cette commission est composée du commissaire de l'inscription maritime, du directeur des mouvements du port (ou, à son défaut, du capitaine de port), d'un médecin et d'un capitaine visiteur.

#### CHRONIQUE LOCALE.

La Société philharmonique a clos brillamment, samedi dernier, par son quatrième concert, l'année 1858-1859.

Pour donner à cette fête plus d'éclat et plus d'attrait, la commission y avait convié des artistes étrangers d'une réputation et d'un mérite non équivoques. C'était M. Casella, violoncelliste que nous ayons vaguement entendu avec grand plaisir, et qu'on entend une seconde fois avec enthousiasme; M<sup>me</sup> Bertini, chanteuse pleine de goût, qui a été accueillie par les applaudissements unanimes de l'auditoire; enfin, M. Castel, chanteur bouffe, le plus spirituel, le plus aimable qu'on puisse rencontrer. Homme de tact et de bon ton, il sait choisir ses chansonnettes: jamais un mot équivoque, jamais un geste inconvenant ou même léger, ne viennent attrister les personnes les plus délicates. Rappelé sur la scène par les bravos sympathiques de tous, il s'est prêté, de la meilleure grâce du monde, à chanter plusieurs morceaux étrangers au programme.

Espérons que la commission, qui va constituer de nouveau la société, voudra bien prier M. Castel de nous revenir l'année prochaine; il ne sera pas celui qu'on reverra avec le moins de plaisir.

Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que M. le général comte de Rochefort, commandant l'Ecole de cavalerie, vient d'être appelé à l'armée d'Italie.

#### CLASSE DE 1858.

Répartition entre les cantons de l'arrondissement de Saumur, proportionnellement à la moyenne du nombre des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage, du contingent de 2,007 hommes, affecté au département de Maine-et-Loire, sur la classe de 1858.

	Nombre d'inscrits.	Contingent à fournir.
Doué	109	50
Genes	77	35
Montreuil-Bellay	84	38
Saumur (nord-est)	82	37
Saumur (nord-ouest)	76	35
Saumur (sud)	140	64
Vihiers	187	87

Une dépêche de S. Exc. le ministre de la guerre, en date du 29 avril, annonce que le prix de l'exonération pour les jeunes gens compris dans le contingent de la classe de 1858, reste fixé à 2,000 fr.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

M. de Hubner, ambassadeur d'Autriche à Paris, n'est pas encore parti. — Havas.

Turin, 1<sup>er</sup> mai. — *Bulletin officiel.* — Mortara a été occupée par 2,000 Autrichiens; Novare par 400 hommes d'infanterie et 50 hommes de cavalerie. Aucun mouvement n'a eu lieu sur Verceil.

Les Autrichiens, en grand nombre, ont quitté Plaisance, qui a été mis en état de siège. L'armée autrichienne semble vouloir se concentrer sur la rive gauche du Po.

Turin, 2 mai, 3 heures après midi. — *La Gazette piemontaise* publie les notes suivantes:

Les événements de la Toscane ont appelé l'attention du gouvernement; ils prouvent l'unanimité des sentiments de la population en faveur de la cause de l'indépendance nationale. La Toscane a offert au roi la dictature militaire. Sans accepter formellement cette offre, le gouvernement du roi a résolu d'adopter des mesures, pour faciliter le concours des Toscans dans la guerre de l'indépendance et protéger l'ordre public. Le gouvernement a conféré à son ministre plénipotentiaire, M. Boucompagni, le titre de commissaire extraordinaire pour la guerre de l'indépendance, et a nommé le général Ulloa commandant en chef de l'armée toscane, au nom du roi.

Les sujets sardes et le consulat sarde résidant à Venise sont placés sous la protection du consulat russe. — Havas.

#### AVIS aux PROPRIÉTAIRES de CHEVAUX.

Plus de feu! 40 ans de succès!

Le liniment Royer-Michel, d'Aix (Provence),

remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écarts, mollettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt: à Angers, chez Menière, ph.; à Cholet, Bontemps, ph. (2)

#### TAXE DU PAIN du 1<sup>er</sup> Mai.

Les cinq hectogrammes.....	15 c. 41 m.
Les cinq hectogrammes.....	12 c. 91 m.
Les cinq hectogrammes.....	10 c. 41 m.

#### Marché de Saumur du 30 Avril.

Froment (hec. de 77 k.)	13 92	Graine de colza.	—
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	13 30	— de lin	25
Seigle	9 20	Amandes en coques	—
Orge	9 20	(l'hectolitre)	—
Avoine (entrée)	10 23	— cassées (30 k)	62
Fèves	12 40	Vin rouge des Cot.,	—
Pois blancs	22	compris le fût	—
— rouges	20	1 <sup>er</sup> choix 1838.	—
Cire jaune (30 kil)	250	— 2 <sup>e</sup>	100
Huile de noix ordin.	60	— 3 <sup>e</sup> (a)	90
— de chenevis	43	— de Chinon.	07
— de lin	49	— de Bourgueil.	120
Paille hors barrière	23 66	Vin blanc des Cot.,	—
Foin	80 66	1 <sup>re</sup> qualité 1838	—
Luzeerne (droits com)	81 90	— 2 <sup>e</sup>	80
Graine de trèfle	70	— 3 <sup>e</sup> (a)	50
— de luzeerne	52	— ordinaire.	—

(a) Prix du commerce.

#### BOURSE DU 31 AVRIL

3 p. 0/0 baisse 50 cent. — Ferme à 61 50  
4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Ferme à 90 00

#### BOURSE DU 2 MAI

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Ferme à 61 50  
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Ferme à 89 75

P. GODET, propriétaire-gérant

Etudes de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur, et de M<sup>e</sup> COURTOIS, notaire à Brézé.

## VENTE PAR ADJUDICATION, D'UNE MAISON

Située à Brézé, Et de Terres et Vignes, Situées dans les communes de Brézé et Saint-Cyr-en-Bourg, Appartenant aux enfants SUREAU et à leur père.

L'adjudication aura lieu le dimanche 22 mai 1859, à l'heure de midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> COURTOIS, notaire à Brézé.

La vente est poursuivie en vertu: 1<sup>o</sup> de deux délibérations du conseil de famille des mineurs Sureau, présidé par M. le juge de paix du canton de Montreuil-Bellay, en date du 6 mai 1858, enregistré, et du 8 mars 1859, enregistré; 2<sup>o</sup> d'un jugement du Tribunal civil de Saumur, en date du 26 juin suivant, enregistré, et d'un autre jugement du même tribunal, du 9 avril 1859, enregistré;

A la requête du sieur Jean-Henri Sureau, propriétaire, domicilié à Brézé, agissant tant en son nom personnel que comme tuteur légal de Marie, Henri et Léonie Sureau, enfants mineurs, nés de son mariage avec feu dame Marie Breton, son épouse; ledit sieur Sureau ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Chedeau, avoué, demeurant à Saumur;

En présence de François Breton, propriétaire-cultivateur, demeurant en la commune de Chacé, agissant en qualité de subrogé-tuteur desdits mineurs, qui sont héritiers sous bénéfice d'inventaire de Marie Breton, leur mère.

#### DÉSIGNATION DES BIENS.

Biens communs de Brézé.

#### PREMIER LOT.

Une maison, nouvellement réédifiée, située au bourg de la commune de Brézé, carrefour de la Chapelle, con-

sistant en quatre chambres basses, dont trois à cheminée, deux chambres hautes sans cheminée, trois greniers sur le tout, convertis en ardoises; remise, grenier au-dessus, deux granges, une écurie, grenier au-dessus, le tout aussi converti en ardoises; huit caves et caveaux, pressoir, four, cour, et un jardin de quatre ares environ, renfermé de murs; le tout en un seul tenant, joignant au levant la principale rue de Brézé, au midi Cassegrain et Joseph Gautier, au couchant Gautier, représenté par Aubin Nau, et au nord le chemin qui de la Chapelle conduit à Baffou; mise à prix à cinq mille deux cent cinquante francs, ci..... 5,250 f.

2<sup>e</sup> LOT. Huit ares vingt-cinq centiares, situés aux Quatre-Chemins, même commune, joignant au levant René Volland, au midi Jacques Gautier, au couchant la veuve Esnault, et au nord le chemin; mis à prix à deux cents francs, ci..... 200

3<sup>e</sup> LOT. Onze ares de terre, au Grand-Clos, même commune, joignant au levant M. de Brézé, au midi Samson, au couchant Dubois (Alexandre), au nord Leproust; mis à prix à deux cents francs, ci..... 200

4<sup>e</sup> LOT. Huit ares vingt-cinq centiares de terre, situés sous le Tiron, même commune, joignant au levant Bergian et Volland, au midi Breton et Pierre Volland, au couchant René Volland, et au nord Gresleau; mis à prix à cent cinquante francs, ci..... 150

Terre, commune de Saint-Cyr-en-Bourg.

#### 5<sup>e</sup> LOT.

Onze ares de terre, en Châtain, commune de St-

A Reporter. 5,800 f.

Report. 5,800 f. Cyr-en-Bourg, joignant au levant Pasquier, au midi Fouet, au couchant plusieurs; mis à prix à..... 200

Terres, commune de Brézé.

6<sup>e</sup> LOT. Quarante-neuf ares cinquante centiares de terre, à la Voie-Forte, commune de Brézé; mis à prix à mille cinq cent soixante-quinze francs, ci..... 1,575

7<sup>e</sup> LOT. Onze ares de terre, au Clos-Violet, même commune, joignant les murs du Clos-Violet; mis à prix à trois cents francs, ci.. 300

Total des mises à prix: sept mille huit cent soixante-quinze francs, ci..... 7,875 f.

Le cahier des charges est déposé en l'étude de M<sup>e</sup> COURTOIS, notaire à Brézé.

Dressé à Saumur, par l'avoué sous-

signé, le 1<sup>er</sup> mai 1859.

CHEDEAU.

Enregistré à Saumur, le 3 mai 1859, f<sup>o</sup>, c<sup>o</sup>. Reçu un franc, dix centimes pour décime.

(218)

C. MARTIN.

## A WENNEDER

DE GRÉ A GRÉ, En l'étude de M<sup>e</sup> MÉTEAU, notaire à Moucontant (Deux-Sèvres),

Contenant ou par lots:

1<sup>o</sup> La TERRE de Villebretiers;

2<sup>o</sup> Et la TERRE du Grand-Pont;

Contenant environ 262 hectares, bien boisées, d'un beau produit et d'un grand avenir, à 6 kilomètres de Bressuire (Deux-Sèvres), et à un kilomètre du tracé du chemin de fer de Tours aux Sables d'Olonne.

S'adresser audit M<sup>e</sup> MÉTEAU, ou à M. BRÉTONEAU, propriétaire à Vernoux, près l'Absie (Deux-Sèvres).

#### A DONNER A FERME

En totalité ou par lots,

120 pieds de Mûriers,

Situés à Dampierre, et appartenant à M. de FONTENAILLE.

S'adresser au sieur Dominique GUIBERT, à Dampierre. (205)

#### AVIS.

On DEMANDE UN CORRECTEUR, bon typographe.

Ecrire à M. OUDIN, imprimeur à Poitiers (Vienne).

Saumur, P.-M.-E. GODET, imp.

SAISON DE 1859. — OUVERTURE LE 1<sup>er</sup> JUIN.

## EAUX THERMALES SULFUREUSES DE S.-HONORÉ (NIÈVRE)

A 14 HEURES DE PARIS, PAR NEVERS.

Les eaux chaudes de SAINT-HONORÉ sont employées contre toutes les maladies de poitrine, de la peau, de l'utérus, les rhumatismes, etc. — LE NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE ST-HONORÉ, construit sur de magnifiques thermes antiques, auxquels aboutissent encore plusieurs voies romaines, est le plus complet de France par la variété des traitements qu'on y donne. — LES SALLES D'INHALATIONS, où les malades viennent respirer les vapeurs sulfureuses, sont renommées par leurs nombreuses cures pour la poitrine et les maladies des voies aériennes. — S'adresser, pour tous détails, à la régie de l'Établissement thermal. (196)

#### CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J<sup>h</sup> ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt: chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,